



INFORMATIONS PRATIQUES



La Poste : du lundi au vendredi de 11 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 15 à 14 h 45

Tél : 04 92 34 62 72

Infirmiers : Sandrine Rousselle et Gregory Cimbolini
tél : 06 65 55 36 30

Taxi : Franck Boaglio au 06 72 00 54 13

Assistante sociale : Le 4^{em} jeudi du mois de 9h à 11h
Tél: 04 92 30 09 00

Ostéopathe : Delphine Huot : 06 86 15 97 55

Psychologue : Catherine Agry 06 17 32 00 37

Gîte communal d'étape : 12 places en permanence, ouvert toute l'année tél : 07 70 29 66 75

Bibliothèque : Du mardi 15h à 18h30, mercredi 15h à 18h, jeudi 15h à 18h, vendredi 15h à 18h30 et dimanche de 10h30 à 12h

Tél : 04 92 34 83 44

mail : bibliotheque.thoard@orange.fr

Déchèterie P2A : 04 92 32 05 05

Déchèterie d'Aiglun du lundi au samedi de 9h à 12h

Déchèterie de Barras du lundi au samedi

Horaires d'hiver (du 1/10 au 31/03) de 14 h à 17 h

Horaires d'été (du 1/04 au 30/09) de 15 h à 18 h

Enlèvement des « encombrants » dernier mercredi de chaque mois. S'inscrire impérativement par téléphone.

Bar-restaurant La Beluguette : 04 92 34 63 71

Bar tabac café de France : 04 92 34 74 72

Boulangerie : 06 85 73 99 56

Boucherie : 04 92 34 62 76

Camping du moulin : 04 92 34 65 75 / 06 79 35 64 18

Epicerie : 04 92 34 68 60

Les bons petits plats de Beaucause : 09 71 52 34 09

Les Folies Glacées : 07 61 23 86 87

Pizza chez Papa : 06 61 91 23 57

Pizza la Grupi : 06 50 82 92 72

Horaires des cars

DEPART THOARD	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	ARRIVEE DIGNE Gare routière	Période scolaire
6h50	X	X	X	X	X	7H50	
9h00	X	X	X	X	X	9H35	
13h25			X			14H15	
DEPART DIGNE Gare routière						ARRIVEE THOARD	
11h15			X			11h50	
12h20			X			13h05	
16h05	X	X		X	X	16h45	
17h20	X	X	X	X	X	18h10	

A noter

Tous les dimanches matin un petit marché de producteurs se tient sur la place du village de 9 h à 13 h .

Recensement

Les jeunes qui fêtent leurs 16 ans, doivent se faire recenser dans le trimestre qui suit. Ils doivent se présenter au secrétariat de la mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents. Ils obtiendront une attestation de recensement qui leur sera demandée chaque fois qu'ils se présenteront à un examen ou pour l'inscription à une auto-école.

Masques

Tous les masques lavables n'ont pas été retirés, ils restent disponibles en mairie aux heures d'ouverture.



Naissances

Bienvenue à:

Victoire AVERSENG née le 20 avril 2020

Louise COPIER née le 3 juin 2020

Melvin DELAYE né le 11 février 2020

Nolan BERNARD né le 27 février 2020

Décès

Marilène PREVOST décédée le 1er juillet 2020

Dieter FALK décédé le 27 février 2020

Département des Alpes de Haute-Provence
Mairie de Thoard -
04380
ISSN : 07679335
Juillet 2020
Directeur de publication : Denis Baille
Crédits photos : JC Fabre

Commune de
THOARD



Juillet 2020

Votre mairie

Le maire :

Denis Baille

Secrétaires :

Sylvie Buvens Galloux

Anne-Laure Dewas

Tél : 04 92 34 63 74

Fax : 04 92 34 80 54

mairie.thoard@wanadoo.fr

Site : thoard04.fr

Ouverture au public :

Du lundi au vendredi

8h à 12h

Lundi, mercredi,

vendredi

De 13h à 15h

AGENDA

Dimanche 6 septembre

Nos villages ont du talent organisés par

AIDER04

Forum des associations

Forum des associations

Samedi 26 septembre

Festival des brasseurs

organisé par Altern à

Thoard

Du 7 au 11 octobre

Exposition photos

au foyer rural dans le

cadre du festival

Inventerre, organisée par

Provence Alpes Agglomération et la bibliothèque

municipale de Thoard

Samedi 24 octobre

Foire aux agnelles

organisée par le GDA

Samedi 7 novembre

Concert organisé par

l'association

Distorsions

Vendredi 13 novembre

Lectures soupes

organisées par la bibliothé-

que et la Mobile Compa-

gnie.

Bulletin Municipal



LE MOT DU MAIRE

Singulière année que cette année 2020 !

Bissextile, faut-il y voir un signe ?

Un hiver très doux, une saint Blaise mémorable, puis une crise au départ sanitaire sans précédent, pas tant par le nombre de victimes (Il y a eu dans l'histoire, des pandémies beaucoup plus ravageuses) que dans la pression constante tout autour de nous, des autorités, des médias, de nos voisins, de nos amis, et de nos familles.

Peu d'entre nous ont constaté directement les effets de cette épidémie, qu'il n'est pas question ici de minimiser. Mais chacune et chacun, a accepté de bonne grâce, sinon avec ferveur, une période de privation des libertés élémentaires, que seul un régime des plus autoritaires aurait osé imposer par temps de paix.

Etait-ce nécessaire, fallait-il l'accepter ? Je ne suis pas en mesure de répondre, mais je pense que le résultat de cet épisode ne se limitera pas aux malades et aux morts du virus. Il nous faudra constater le désastre économique, dans lequel comme « cela doit être », les plus modestes et les plus faibles souffriront ; et comprendre que pour contenir l'humanité, il suffit à quelques dominants un bon prétexte, justifié ou pas et accepté par tous.

Beaucoup des nôtres disparaîtront en bonne santé.

Là-dessus, une élection municipale inaperçue, avec des nouveaux élus qui ne pouvaient pas siéger, et des anciens élus parfois éliminés par le scrutin, qui continuaient à gérer les affaires publiques.

Mais tout s'est arrangé, à Thoard le conseil municipal est maintenant en place et je remercie ici, en son nom, les Thoardais qui nous ont accordé leur confiance.

Les premières réunions ont eu pour objet la préparation du budget voté le 6 juillet, et les discussions sur les actions en cours, les projets prévus ou nouveaux. Des actions et des projets que nous avons déjà largement évoqués dans diverses réunions publiques, et sur les

quels nous ne manquerons pas de communiquer.

Les travaux de réfections des réseaux des Bourres sont en cours, cela occasionne un peu de dérangement pour les riverains, mais c'est pour améliorer les choses, tout le monde l'aura compris.

Vous trouverez comme d'habitude dans ce bulletin, tous les détails sur les actions et le fonctionnement de votre municipalité qui souhaite impliquer des membres non élus dans les diverses commissions mises en place.

La diffusion des informations n'est jamais parfaite, ni complète, il en va du savoir-faire de celui qui les envoie, il en va aussi de la bonne volonté de celui qui les reçoit, voire qui les recherche.

Il existe une démarche simple pour connaître et comprendre les décisions du conseil municipal, c'est d'assister aux réunions, qui sont publiques.

Cela permet d'avoir directement les nouvelles, d'éviter de les apprendre par la rumeur, qui est souvent nuancée au gré des intermédiaires et du contexte dans lequel elle se transmet ; et puis cela encouragerait vos élus, de constater que les administrés s'intéressent à leur travail.

Je voudrais profiter de ce bulletin pour remercier notre médecin, Elisabeth Jovet, qui après de longues années de service a fait valoir ses droits à la retraite. Il n'y a donc plus à Thoard de médecin, et nous explorons toutes les pistes pour permettre une nouvelle installation.

Je remercie aussi les commerçants et les pompiers, qui dans la situation délicate que nous venons de vivre, sont restés présents, actifs et ont engagé de belles initiatives solidaires.

Je souhaite un retour serein à la vie normale.

Merci à tous, et à ceux qui prendront le temps de me lire.

Denis BAILLE



Petite histoire des Maires

C'est quoi un maire ??

La nouvelle équipe municipale est en place autour de Denis BAILLE, notre Maire..

Mais savez-vous d'où vient ce mandat ?

Dès le Xème siècle, certaines villes se dotent d'une Charte de Franchise Communale dirigée par un Maire qui doit principalement veiller au maintien de l'ordre. Naturellement, c'est avec la Révolution et la création des communes que naît vraiment la fonction. Les Maires sont alors élus pour deux ans et, pour être éligibles, doivent payer un impôt égal à au moins dix journées de travail. Les électeurs étant les hommes s'acquittant de l'équivalent de trois journées de travail. Ensuite la nomination du Maire va subir plusieurs changements. Nommé par le Préfet jusqu'en 1848 pour les communes de moins de

3000 habitants, par le roi pour les autres.

La durée du mandat varie de quatre à six ans. C'est le 5 avril 1884 qu'est votée la loi qui, de nos jours, régit encore cette élection par le Conseil Municipal. Notons au passage que suivant la loi, le Maire est élu au sein du Conseil par les conseillers alors que dans la pratique on vote pour une tête de liste qui emmène une équipe...

A l'issue du second tour, la liste d'arrivée en tête bénéficie de la prime majoritaire. Elle obtient donc d'office la moitié des sièges à pourvoir, même si elle ne franchit pas la barre des 50 %. La répartition des sièges restants s'effectue à la proportionnelle. Le Maire doit être élu à bulletin secret dans la semaine suivant l'élection.

Le Maire est à la fois agent de l'Etat et agent de la commune. Dans le premier cas, sous la tutelle du Préfet, il doit

remplir certaines fonctions administratives, sous celle du procureur de la République il doit assurer une présence de police judiciaire. En tant qu'agent communal, il doit assurer le bon fonctionnement de sa commune, gérer les conseils municipaux, résoudre les problèmes rencontrés par ces concitoyens au niveau municipal, établir le budget ... La loi sur le cumul des mandats permet à un maire d'avoir un seul mandat électif personnel (député, sénateur, conseiller régional, conseiller départemental) en plus de sa charge municipale. La fonction de conseiller municipal n'est pas considérée comme un mandat personnel.

Dans nos petites communes, le maire endosse de plus en plus de responsabilités et sa présence est constamment sollicitée. Ainsi les volontaires sont-ils de moins en moins nombreux...

Maryvonne Pommier

Budget

Le conseil municipal a voté les budgets lors de la séance du 6 juillet 2020. Le budget principal s'équilibre à 884 683.92 € en fonctionnement et à 1 510 962.91 € en investissement. Le budget annexe « lotissement des Bourres » s'équilibre à 215 000 € en fonctionnement et en investissement. Les taux d'imposition n'ont pas augmenté et 19 209 € ont été attribués aux associations.

Les Travaux

Nous continuons les travaux entrepris depuis 6 ans.



L'entrée du village

Tout le monde a pu se poser la question : « Mais que font-ils à l'entrée du village ? Une deuxième voie ? Une pénétrante comme à Digne ? » Que nenni, il s'agit tout simplement d'un

passage piéton. Profitant des travaux des Bourres nous récupérons la terre d'évacuation pour créer un passage en haut du pré communal.

Au fait quelqu'un a-t-il vu les panneaux indiquant notre village ? La St Blaise a vu disparaître 1 panneau, aujourd'hui ce sont les deux !!! Un miracle fera-t-il revenir les 3 ?

La rue du portail Maurel.

Nous avons pu organiser l'imperméabilisation de cette partie de la rue. Des caves prenaient l'eau, mais grâce à la mise en place d'une résine le problème semble être résolu au moment où nous mettons sous presse. Une journée de dérangement olfactif pour des années de bien être, ça vaut *le coût* !

Les toilettes publiques se sont fait une beauté.



L'obligation de permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux toilettes publiques a guidé cet aménagement. Elles ne sont pas luxueuses mais adaptées .



Couleurs Yoga

C'est avec Joie que Anne propose et vous proposera dès le 21 septembre 2020 des séances de yoga holistique dans la salle multi-activité de Thoard les lundis de 18h30 à 19h45. Le yoga holistique propose des pratiques qui prennent en compte la totalité du corps humain dans sa partie physique mais aussi énergétique et donc spirituel. Quand nous sommes dans le ressenti, les voiles de la pensée tombent pour laisser exploser petit à petit notre Être. Les séances sont ouvertes à toutes et à tous, la pratique du yoga s'adapte toujours !!!!

<https://www.couleur yoga.fr/>

Thoard en Fête

L'association Thoard en fête remercie toutes les personnes qui, de loin ou de près, ont participé à la Saint Blaise 2020. De l'organisation au déroulement des journées et soirées, aucune fausse note dans cette belle édition !

Le comité souhaitait réunir les habitants du village autour d'une journée conviviale et musicale début avril, pour l'After Saint Blaise, afin d'informer de la dissolution du bureau, et donc des membres de l'association. La situation sanitaire ne nous en a pas permis.

Nous voulions en effet « passer le flambeau » en douceur à qui aurait souhaité le prendre. N'ayant eu la possibilité de nous regrouper, nous nous questionnons aujourd'hui sur la formation d'un nouveau noyau dur pour l'organisation de la fête, et informons la population Thoardaïse que nos portes sont grandes ouvertes. Le comité des fêtes a besoin de vous, de votre motivation, de votre temps, de vos idées. Voyons ensemble comment nous allons pouvoir réaliser la saint Blaise 2021.

Contactez nous !

pauline.pgx@live.fr

Pauline, Pauline, Manon

Sapeurs-Pompiers



Bonjour à tous,

En ce début d'année quelque peu chaotique et perturbé suite au Covid-19, nous espérons que vous allez tous bien. Le déconfinement petit à

petit se met en place, mais attention rien n'est gagné, soyez prudent.

Vos sapeurs-pompiers ont participé activement à ce passage douloureux. Nous avons été présents pendant deux mois au centre de tri de l'hôpital de Digne-les

- B a i n s sur des créneaux horaires de 12 heures, 9 sapeurs-pompiers y ont pris part.

Des livraisons solidaires ont été organisées entre le 10 Avril et le 15 Mai en collaboration avec les commerces locaux qui nous ont fait confiance. On compte pour cette période une trentaine de livraisons sur l'ensemble de la vallée. Cette expérience solidaire nous a permis de renforcer le lien qui nous unit à la population.

Toutefois, la vie du centre de secours continue, c'est pourquoi nous sommes toujours en quête de nouvelles recrues pour renforcer notre effectif*.

Nous souhaitons qu'une solution soit rapidement trouvée concernant l'avenir du centre de secours qui à ce jour, ne répond plus aux normes d'hygiène, de sécurité, et environnementale actuellement en vigueur.



Amicale des Sapeurs-pompiers

Récemment, un nouveau bureau a été élu à l'unanimité, la nouvelle équipe mise en place a décidé d'organiser une tombola dont les billets seront en vente libre dans nos commerces partenaires, le tirage est prévu courant août. Nous en profitons pour remercier chaleureusement les donateurs de la vallée.

Enfin, les sapeurs-pompiers souhaitent la bienvenue à la nouvelle équipe municipale.

***Pour des renseignements concernant le recrutement, veuillez joindre le Capitaine Thierry Maisse, Chef de Centre, au 06.68.87.21.79**

Remerciements

Ce petit message me tient particulièrement à coeur.

En fin d'année 2019, j'avais pris la décision de vendre mon commerce, donc de stopper mon activité d'épicière, mais voilà c'était sans compter sur mon attachement émotionnel pour mes clients (petits et grands) ainsi que pour mon petit commerce.

Puis le Covid et le confinement m'ont fait accroître mon désir de continuer cette belle aventure.

Vos remerciements, vos encouragements ont été notre carburant.

C'est pour cela que je vous annonce que nous allons encore faire un bout de chemin ensemble avec au programme pleins de moments de franche rigolade, d'échanges et de papotages.

Pour vous servir toujours dans la même énergie et la bonne humeur encore longtemps une petite concession est nécessaire cependant : la fermeture le lundi en plus du mercredi de mois d'octobre jusqu'à la fin mai, puis de juin à fin septembre aucun changement. Pour cette saison estivale, je vous envoie toutes mes pensées positives.

Corinne REDON



Bibliothèque Municipale

Pour le cinquantième anniversaire de la mort de Jean Giono, la bibliothèque proposera durant tout l'été une exposition réalisée par la médiathèque départementale de prêts. L'occasion de découvrir ou de redécouvrir sa vie, son oeuvre.

Cet automne, la bibliothèque est partenaire du festival Inventerterre organisé par Provence Alpes Agglomération.

Le thème choisi est « La forêt ». Une exposition photographique sur l'observatoire des Duyes Bléone sera installée au foyer rural du 7 octobre au 10 octobre 2020. De 1996 à 2019, le photographe Gilbert Fastenaekens a fait des prises de vues de plusieurs endroits de la vallée des Duyes. Initié par l'ancienne communauté de communes des Duyes Bléone, ce travail n'a jamais été montré au public. L'occasion de voir l'évolution de la forêt dans la vallée.

Plusieurs animations sur le territoire de Provence Alpes Agglomération seront programmées pendant ces journées : sorties en forêt, rencontres débats « Quelles forêts pour demain ?, films...
Bibliothèque : 04 92 4 83 44
Bibliotheque.thoard@orange.fr

Club des tricoteuses

Habitants de la Galaxie, vous aimeriez tricoter, faire du crochet, broder !!! Que vous soyez experte ou débutante... Rendez vous dans notre Atelier tous les mardis à 20 h, à la salle Gassend à Thoard, à partir du 6 octobre prochain.

Ambiance familiale

Contact : 07 86 53 08 45



Association Jeunesse Sport et Culture à Thoard.

Perturbée également cette fin d'année scolaire dans la réalisation des activités. On repart avec l'école de pêche à partir du 9 juillet de 9h30 à 12h tous les jeudis. Un ou 2 concours de boules, organisés en respectant les gestes barrières pendant l'été, montreront que nous sommes toujours là. Nous attendons les directives pour la rentrée



Contact : 06 74 27 63 82

A.I.D.E.R. 04

L'association A.I.D.E.R. 04 vous informe qu'une demande d'autorisation a été faite en Préfecture pour organiser le 6^{ème} rendez vous « Nos villages ont du talent » qui pourrait avoir lieu le

dimanche 6 septembre prochain, de 10 h à 17 h.

Toutes les mesures sanitaires seront appliquées et nous demanderons aux exposants et à nos visiteurs de les respecter.

En attendant nous vous souhaitons de bonnes vacances !

Pour tous renseignements sur

Nos villages ont du talent : 06.49.46.82.24

Comité des fêtes de Vaunavès

Le Comité des fêtes se voit contraint d'annuler la fête de Vaunavès en raison de la crise sanitaire COVID 19 et vous donne rendez vous en juillet 2021. D'ici là, passez un bel été et prenez soin de vous et de vos proches

Ose Tente A Thoard

Du 5 juillet au 30 septembre 2020, la galerie exposition Ose tente a Thoard vous accueille

Du lundi au samedi de 10 h30 à 12 h 30 et de 15h30 à 19h30 et le dimanche de 10h30 à 12h30

Contact : assocathoard@gmx.fr

N'hésitez pas à venir nous rendre visite dans ce lieu d'échanges et de rencontres .

Le Cercle de l'amitié

Les mesures gouvernementales liées au Covid ne nous ont pas permis de nous réunir pour nos parties de cartes habituelles. Mais dès que possible nous jouerons à nouveau tous les mardis et vendredis après-midi dans la salle Gassend, à partir de 13 h 00.

N'hésitez pas à nous rejoindre .

Contact : 04 92 34 63 91



L'association de musique des Duyes Bléone

propose des cours de guitare, piano et batterie sur les communes de Thoard, Barras, Mirabeau et Digne. Les cours reprendront mi-septembre.

Renseignements auprès de

Gisèle Thomas : 06 87 33 16 26

Méditation

Reprise des cours de méditation en septembre, Tous les jeudis à 18 h 30 dans la salle multi-activités, des cours de méditation Vipassana sont proposés par Marie-Léa. Les cours sont gratuits. L'adhésion à l'association Alterne A Thoard est de 15 €.

Pour tous renseignements namarupa.meditation@gmail.com



Les Bourres

La réfection des réseaux humides et secs du hameau des Bourres bat son plein. Nous nous excusons auprès des habitants du dérangement subi. Ces travaux sont entrepris dans l'intérêt général. Merci de respecter les ouvriers qui font de leur mieux pour causer le moins de désagréments possibles. Tous les mardis se réunissent les entreprises, le maître d'oeuvre, les élus de la commune et le responsable coordinateur sécurité protection santé.



Depuis le 1er janvier 2020, les services de l'eau et de l'assainissement ont été transférés à Provence Alpes Agglomération.

Contact : 04 92 30 58 40
eau@provencealpesagglo.fr

ECOLE

Le fonctionnement de l'école a été lourdement perturbé cette année. Nous avons, après concertation avec les parents et les enseignants, réagi au mieux des intérêts de tous. Nous remercions maîtresses et maître qui ont assuré la classe par correspondance et suivi leurs élèves quotidiennement. La grande majorité des enfants a retrouvé le chemin de l'école les 15 derniers jours.

Sept enfants entrent au collège. Le Conseil Municipal est heureux de leur offrir un dictionnaire en leur souhaitant toute la réussite possible dans leurs études.

Bonnes vacances à tous.

Jean-Claude FABRE

L'ADIL: l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement

Les conseillers juridiques de l'ADIL répondent aux questions des usagers sur de nombreux thèmes :

- La location
- L'achat et la vente
- La fiscalité
- Les financements
- Les assurances
- La rénovation énergétique
- La qualité de l'habitat.

Ce que l'ADIL ne fait pas :

- Elle ne remplit aucune fonction commerciale ou de négociation.
- Elle ne remplit pas la mission de dé-

STOP A LA PROLIFERATION DES CHATS ERRANTS

Pendant cet épisode de confinement, la vie s'était comme... arrêtée dans notre village si dynamique à l'ordinaire. Plus de chants, pas plus de musique et encore moins de rires. Même plus de conflits ou de disputes. On a pris des nouvelles, des uns, des autres à travers quelques parlottes au coin des commerces grâce auxquels nous avons survécu, mais à peine, trop occupés que nous étions à nous laver les mains avant, après, dessus, dessous et à réajuster notre insupportable masque. Et de loin, on ne sait jamais... Même le chien Hercule habituellement tourbillonnant semblait hagard et perturbé dans ce monde nouveau.

Aujourd'hui la vie a repris son cours presque normalement. Nous mesurons les distances...encore un peu...on ne sait pas trop...car nous sommes tous d'accord sur un point, on ne nous dit pas tout !!

Pourtant, pendant tout ce temps, la vie a continué normalement chez nos amis les chats. En mars, câlins-ronron ! En mai, reproduction !! Et nous voilà confrontés à une multiplication de chattes et de chats errants dans quel-

fense du consommateur.

Si elle renseigne les particuliers sur des points précis du droit du logement ou de l'urbanisme, elle reste en dehors de tout acte contentieux. Son rôle s'attache en ce domaine, à orienter le public vers les organismes spécialisés.

Vous pouvez les rencontrer lors de leurs permanences

ADIL

14, rue du docteur Honorat

04 000 Digne-les-Bains

Tél : 04 92 21 05 98

www.adil04.05.org

ques quartiers du village. Certains diront que « là où il y des chats, il n'y a plus de rats » Sûrement ! Mais, quand les minettes toutes joyeuses d'être libres arrivent avec leur portée de boules de poils dans les jardins de particuliers, il y a finalement plus de chats que de rats et pas mal d'ennuis. Faut-il les chasser, les nourrir, les adopter, les ignorer, les donner ?? Bon nombre de questions sans réponse idéale qui pourraient être évitées si chacun prenait l'initiative responsable de stériliser ses chats et surtout ses chattes. Ça coûte, c'est vrai ! Cher même ! Mais la stérilisation est peut-être le prix à payer pour contrôler les naissances félines et aussi le meilleur moyen de limiter la maltraitance animale et les abandons... Pour l'heure, nous n'avons rien trouvé de mieux.

Sur ce, je vous laisse à votre réflexion... et n'oubliez pas de prendre aussi soin de vous.

Isabelle Peigneux

